



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 juillet 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080422

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Mardi 15 juillet Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*jusqu'à 17 H 05*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*à partir de 19 H 10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Michel DUCHENE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Ana Marie TORRES, M. Nicolas BRUGERE, Mme Wanda LAURENT, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Fontaine d'Or Place F. Lafargue. Avenant au marché
M08004. Autorisation.**

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'installation de la fontaine d'or place F. Lafargue, les marchés de travaux ont été attribués le 5 février 2008 après une mise en concurrence en procédure adaptée.

Certains équipements souterrains (cuve principale et armoire de gestion) ont été déplacés en cours de chantier suite à la découverte d'une conduite de gaz non répertoriée sur les plans de réseaux. Les travaux de la dalle béton ayant déjà été réalisés par la CUB, jusqu'à l'emprise du chantier de la fontaine, plusieurs mètres carrés de cette structure ont dû être démolis pour placer la cuve au delà de la conduite de gaz.

De plus, la dimension de la fosse abritant le compteur d'eau et le disconnecteur ayant dû être adaptée (agrandissement de l'ouvrage) à la demande de la Lyonnaise des Eaux, la taille du couvercle du trappon s'en trouve également augmentée.

Cela implique une fabrication sur mesure et donc un surcoût par rapport au tampon standard initialement prévu.

Le coût de ces travaux entraîne une plus value de 3 963,99 € T.T.C. sur le marché Infrastructures attribué à la Société ATP. Celui-ci se trouve modifié dans les conditions suivantes :

Montant initial	33 598,35 € T.T.C.
Montant avenant	3 963,99 € T.T.C.
Nouveau montant du marché	37 562,34 € T.T.C.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, après avis favorable de la commission d'appel d'offres, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché M08004, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 824 – article 2318.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE